Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'OISE

Beauvais, le 08 NOV. 2018

CABINET DU PRÉFET
Affaire suivie par : Mme Dany CUSSINET
Tel : 03.44.06.11.17
Fax : 03.44.06.11.30
Mel : dany.cussinet@oise.gouv.fr

Ref : CAB/DC

Le Préfet de l'Oise

à

Mesdames et Messieurs les Maires du département
(en communication à Madame et Messieurs les Sous-Préfets)

Objet : Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 et d'hommage à tous les morts pour la France
Référence : Circulaire n° 8521/ARM/SGA/DPMA/SDMAE/BVAC de la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées en date du 07 novembre 2018
PJ : - Message du président de la République
- Liste des morts pour la France

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à l'occasion du centenaire de l'Armistice de 1918, les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales du samedi 10 novembre au lundi 12 novembre 2018.

Je vous serais obligé de bien vouloir prendre toutes dispositions utiles à cet effet et vous remercie de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Par ailleurs, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le message du président de la République qui devra être lu au cours des cérémonies que vous organiserez.

De plus, je vous informe que le rapport annexé à la loi n° 2018-607 du 13 juillet 2018, relative à la loi de programmation militaire pour les années 2019 à 2025 et portant diverses dispositions intéressant la défense, introduit une nouvelle mesure qui précise qu'à l'occasion de la journée d'hommage à tous les morts pour la France, une liste des militaires morts pour la France dans les douze mois précédents, doit vous être transmise (en pièce jointe) afin que leur nom, leur âge et leur unité d'appartenance soient énoncés pendant les commémorations du 11 novembre.

Enfin, ainsi que je vous l'ai indiqué dans ma lettre du 26 octobre dernier, ce 11 novembre sera le point d'orgue des commémorations du centenaire de la Grande Guerre et il importe de rehausser les cérémonies organisées pour cette occasion. J'ai déjà reçu un grand nombre de retours de votre part m'informant de vos projets. Je vous remercie de votre mobilisation pour conférer à vos cérémonies toute l'importance et la solennité qui permettent d'honorer la mémoire de nos soldats morts sur le champs de bataille et de célébrer la paix entre les peuples.

P/ Le Préfet

La Sous-Préfète,
Directrice de Cabinet

Anne BARETAUD